

# PREDICATION

**La prière enseignée par Jésus ouvre de nombreuses perspectives que les approches liturgiques et ecclésiales des siècles passés ont cherché à cantonner à des paroles sécurisantes pour l'usage des fidèles. La théologie contemporaine replonge dans le texte même pour en révéler les richesses et en souligner les enjeux.**

Chers amis,

Nous poursuivons ce matin notre itinéraire au sein de la prière la plus universellement connue et méconnue de la chrétienté.

Nous nous tournons vers les deux premières demandes exprimées de manière identique dans les Évangiles de Mathieu et Luc :

que Ton Nom soit sanctifié

*que Ton règne arrive.*

La commune rédaction de Mathieu et de Luc nous réjouit. Elle laisse entendre que la tradition transmise par les deux évangélistes et leurs disciples est identique. Reste que nous pouvons nous interroger sur les silences de Marc et Jean qui ne rapportent pas la prière de Jésus. Ont-ils considéré que cette adresse à Dieu ne mérite pas d'être rapportée ? Ont-ils été insensibles aux paroles de Jésus destinées à Dieu ? Nous savons que les traditions des Évangiles sont différentes et qu'elles s'adressent à des communautés particulières. Il faut donc en déduire que les disciples de Marc et de Jean n'ont pas réservé une attention particulière au « Notre Père » dans l'église primitive. Les premiers temps de la foi chrétienne n'ont pas eu le même lien à cette prière que les siècles suivants où elle s'est imposée. De nos jours, elle reste encore un marqueur précis de l'influence du christianisme sur la société en général et sur les personnes prises individuellement. Ignorer le « Notre Père » est le signe d'une déchristianisation très avancée.

Texte identique entre Mathieu et Luc, enfin presque. Il existe bien quelques variantes marginales de l'Évangile de Luc qui modifient la deuxième demande :

*que Ton règne arrive sur nous*

*que Ton Esprit saint arrive sur nous et qu'Il ne nous purifie.*

Ces variantes sont présentes dans les premiers siècles de l'Église et circulent dans plusieurs milieux. Le texte final du « Notre Père » ne sera normalisé que plus tardivement. La seconde de ces deux variantes est connue particulièrement par Grégoire de Nysse, théologien d'importance parmi les Pères de l'église. Il participera de manière très active au concile de Nicée. Il combat, avec d'autres, l'approche du théologien Arius qui professait que Jésus est le fils de Dieu, engendré par le Père à un moment de l'histoire mais différent de Lui et par conséquent subordonné au Père.

Ce n'est pas étonnant qu'il y ait des différences textuelles au niveau du « Notre Père » et que celui-ci attise les débats radicaux à l'occasion. La question de l'Esprit Saint se pose quelques versets plus loin dans le chapitre 11 de l'Évangile de Luc avec le verset suivant : « *si donc vous, tout mauvais que vous êtes, vous donnez de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison le Père céleste donnera-t-il l'Esprit Saint à ceux qui le lui demandent.* » Nous saisissons aisément le lien entre l'espérance de la venue du Règne, la personne de Jésus qui intercède et l'Esprit Saint qui nous est donné. La

construction d'une théologie trinitaire où Père – Fils – Esprit sont de même nature, indissociables et égaux se met en place. Ainsi nous glissons vers une normalisation du « Notre Père » pour des raisons liturgiques et théologiques même si la version connue par Grégoire de Nysse ne sera pas retenue.

Au-delà de toute considération exégétique confessionnelle, cette question est revenue à l'ordre du jour il y a quelques années avec la modification de la prière lue et dite à la suite de l'intercession. Le dernier argument retenu, après tous les autres, et la raison ultime a été de ne pas briser l'unité du christianisme en retenant deux textes différents. Il a donc fallu sacrifier à l'idéal de l'unité de façade pour ne pas malmener l'hypocrite idée de l'unicité de la foi chrétienne. Déjà que les versions protestante et catholique du Crédo divergent sur « je crois la sainte Église universelle » pour les uns et « je crois la sainte Église catholique » pour les autres, il n'était pas question de rééditer la querelle des mots sur « ne nous soumetts pas à la tentation » et « ne nous laisse pas entrer en tentation ». Nous y reviendrons en temps voulu.

Pour donner suite à la question des divergences textuelles, nous allons nous intéresser aux convergences. Jésus choisit de s'adresser à Dieu sous une forme indirecte. Il aurait très bien pu dire : « *sanctifie Ton Nom* » et « *mets Ton règne en place* » mais ce n'est pas le cas. Nous avons la même figure de style dans les Béatitudes : « *ils seront consolés* » au lieu de « *Il les consolera* » par exemple en Mathieu 5,4. La même question se pose deux versets plus loin avec « *ils seront rassasiés* » alors que « *Il les rassasiera* » aurait été plus limpide. Pourquoi utiliser ces formes d'expression ? L'usage liturgique et la foi du temps de Jésus ainsi que dans le judaïsme post-exilique voulaient que d'aucune manière l'être humain soit tenté de citer le nom de Dieu ni même de s'adresser à lui directement. En figure de style, les exégètes et les théologiens parlent du « passif divin » et « passif royal » ou encore « passif révérenciel ». La déférence à Dieu est telle que l'idée même de le nommer à travers un « Il » sujet du verbe n'est guère envisageable. Même par Jésus. Ce qui en passant relance le débat sur la même substance entre le Père – Fils – Esprit puisque Jésus ne s'adresse pas au Père autrement que par une forme grammaticale passive.

La question qui se pose est donc celle de savoir qui est le destinataire des demandes, autrement dit à qui revient le privilège de veiller à la réalisation des attentes. Il s'agit de Dieu lui-même. D'où l'utilisation de la figure de style du « passif révérenciel ». Le fidèle, Jésus en premier et nous autres à sa suite, demandons à Dieu de sanctifier son nom et de mettre en place son règne.

---

Comment Dieu peut-il sanctifier son nom ? N'est-il pas saint par définition ? La question en effet se pose. Le contraire de la sanctification est la profanation, cette piste peut nous aider dans notre compréhension de la problématique. Nous trouvons un élément de réponse en Ézéchiel 38,23 : « *je sanctifierai Mon grand Nom qui a été profané parmi les nations.* » Autrement dit que le nom de Dieu soit consacré et proclamé. Proclamer le nom de Dieu renvoie au prophète Esaïe 6,3 : « *Saint, Saint, Saint est Yahvé des armées, la terre entière est remplie de Sa gloire* ». Saint, Saint, Saint est une expression que l'on désigne par le « Trisagion » en théologie. Il est de la responsabilité première des anges. Dieu est donc l'auteur premier de sa sanctification, en tant que tel et à travers les créatures célestes que sont les anges. Nous participons dans nos liturgies, et en particulier lors de la Sainte Cène, à cette sanctification en chantant le « *Sanctus* » qui est la reprise des paroles d'Esaïe. Nous trouvons le « Trisagion » également en Apocalypse

4,8 : « *Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu, le Tout-Puissant, qui était, qui est et qui vient* ». Les liturgies juives et chrétiennes ont repris de manière conséquente les sanctifications du Nom de Dieu et participent ainsi à l'action de Dieu et des anges.

La deuxième demande s'inspire, comme la première, du Kaddish, prière liturgique de la synagogue : « *qu'Il fasse régner Son règne* ». La question du règne de Dieu est complexe. En acceptant de nous exprimer comme nous le faisons dans cette dernière phrase et de prononcer le mot Dieu nous franchissons l'interdit qui consiste à le nommer et nous brisons le tabou de son nom. C'est ainsi... le christianisme s'est affranchi d'un certain nombre de tabous du judaïsme et de Jésus lui-même. En ce sens, toute lecture littérale de la Bible se disqualifie d'elle-même. Seules les lectures interprétatives et évolutives sont défendables puisque nous osons nommer Dieu alors que Jésus lui-même dans sa prière se l'est interdit. Il prononce le mot de « Père » mais refuse celui de Dieu.

La grande question est de savoir ce qu'est ce règne. Nous lisons dans l'Évangile de Marc 1,15 : « *le règne de Dieu s'est approché* ». Certains psaumes proclament : « *Yahvé règne* » citons les psaumes 93, 96, 97, 99... L'idée d'une royauté de Dieu est présente dans l'Ancien Testament mais celle d'un royaume de Dieu est marginale. Or ces deux notions ne se superposent pas. L'idée d'un royaume de Dieu apparaît dans les contextes apocalyptiques des prophètes les plus récents comme Daniel pour n'apparaître sous forme d'expression que dans « *La Sagesse de Salomon* » le dernier livre de l'Ancien Testament rédigée en grec. Il faut attendre le retour de l'exil à Babylone pour que cette idée infuse la théologie juive. Les Perses et les Iraniens avaient développé une eschatologie et l'idée d'un séjour promis aux justes dans un royaume dirigé par Dieu. Le judaïsme s'en inspire et Jésus reprend cette espérance en la gravant de manière définitive dans le christianisme. L'idée d'un règne de Dieu est à prendre dans une perspective de la fin des temps. Le Nouveau Testament oscille fortement entre deux représentations du Royaume, à la fois à sa proximité et sa présence réalisable, comme l'affirme l'Évangile de Marc et son renvoi vers un autre temps et un autre lieu. À la fois, le Royaume se rapproche dans les miracles opérés par Jésus et dans un certain nombre de retournements de fidèles qui rejoignent la nouvelle relation à Dieu exprimé en Jésus et ce royaume s'éloigne à travers l'échec de la prédication et le refus de la réforme religieuse par le Temple de Jérusalem. Ainsi le règne devient cette nouvelle terre et ce nouveau ciel promis et proclamé dans l'Apocalypse.

En conclusion provisoire pour ce dimanche, nous pouvons commencer à professer que le « Notre Père » est une prière apocalyptique. Nous y reviendrons.

Notre Dieu, que notre prière ne se contente pas de te présenter nos problématiques contemporaines mais que dans la foi, nous osions proclamer un monde à venir. Amen.

*Pasteur Pascal Trunck, Temple-Neuf le 28 février 2021*